Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 32 (2002)

Heft: 9

Rubrik: OCPA: remboursement des frais médicaux

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'exclusion

De la part de l'équipe de Noël Constant et de son assistante Esther Alder, le maximum est fait pour assurer aux plus démunis – dans une ville plutôt connue pour son opulence – une dignité légitime. On ignore souvent que Genève compte plusieurs centaines de SDF. Pour faire encore plus, pour répondre à des besoins toujours plus pressants, le soutien des autorités est capital, tout comme celui des bénévoles.

Catherine Prélaz

«La population marginalisée est de plus en plus fragile»

Noël Constant s'est opposé à la mise en place à Genève d'un revenu minimum de réinsertion (RMR). Une position motivée par une connaissance de la problématique des démunis. En votation, les Genevois ont rejeté ce projet.

- Vous avez considéré que le RMR n'était pas une bonne solution pour limiter le phénomène de l'exclusion. Que faut-il faire?

– La situation sera de plus en plus complexe si l'on ne fait rien d'efficace. Il ne faut surtout pas baisser les bras, il faut simplement mieux évaluer les besoins des gens. Mettre une personne de côté et lui donner une enveloppe à la fin du mois, ce n'est pas ça, la vie! Il y a beaucoup de choses à faire, mais pour cela il faut aussi changer les lois. Chacun peut se montrer imaginatif et faire quelque chose pour s'en sortir, à condition qu'on lui permette de rêver. Il faut bien comprendre que cette société n'est plus adéquate pour beaucoup de gens, qui n'arriveront pas à s'intégrer, à suivre le mouvement. La population marginalisée est non seulement de plus en plus nombreuse, mais aussi de plus en plus fragile, sur le plan psychologique en particulier. Ces personnes ne pourront jamais travailler huit heures par jour, dans la concurrence effrénée que nous connaissons.

– Comment ressentez-vous l'évolution de la population marginalisée?

- Je suis véritablement impressionné par le nombre de gens en panne! Imaginez: si la moitié des voitures qui constituent le parc automobile genevois étaient à l'arrêt, tout le monde se bougerait pour pouvoir à nouveau circuler. Mais lorsqu'une part importante de la population est en panne, il n'y a pas vraiment de mobilisation. Nous sommes dans une société où l'angoisse de vivre touche un peu tout le monde. Même les gens qui travaillent ont des difficultés. Ils s'accrochent au manche pour tenir, payer ce qu'ils ont à payer. Cela entraîne une insécurité croissante. Chacun se verrouille, se barricade. Jamais encore je n'avais vu dans une ville autant de serrures, de codes d'entrée, de panneaux d'interdiction. Notre société a peur, surtout peur d'innover. En réalité, je ne sens pas le rejet d'une population par une autre. Tout le monde est dans le désarroi.

OCPA

Remboursement des frais médicaux

Le nombre croissant de demandes de remboursement de frais de maladie, d'invalidité et d'aide à domicile qui parvient à l'Office cantonal des personnes âgées (OCPA) a amené la Direction à requérir votre collaboration. Nous demandons en effet aux bénéficiaires de prestations de l'OCPA de regrouper leurs justificatifs jusqu'à ce que le montant à rembourser atteigne environ Fr. 200.— avant de nous les envoyer.

Pour illustrer la somme de travail que représente le traitement des demandes de remboursement, le secteur des frais de maladie reçoit, en moyenne, 23 400 documents par mois et, en 2001, ce ne sont pas moins de 250 105 justificatifs qui nous sont parvenus.

Merci de vous conformer à cette nouvelle disposition en groupant vos demandes de remboursement et en pensant à noter votre numéro de bénéficiaire sur vos justificatifs originaux (les photocopies ne sont pas acceptées).

En observant ces quelques recommandations, vous faciliterez le travail des collaborateurs et activerez aussi le traitement de vos demandes de remboursement.

OCPA

Route de Chêne 54, CP 378 1211 Genève 29 Tél. 022 849 77 41 Fax 022 849 76 76 www. geneve.ch/social/OCPA Accueil au public de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h